



OFFRE CIFRE (3 ans)

Appel à candidature pour le recrutement d'un·e doctorant·e en sciences humaines et sociales

35h/SEMAINE

Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 1 septembre 2025

Dans le cadre de ses activités de recherche, de recherche-action et de médiation scientifique, le Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA) – Ethnopôle « musiques, territoires, interculturalités », recrute pour décembre 2025 ou janvier 2026 un·e doctorant·e en sciences humaines et sociales, dans le cadre du dispositif Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE), cofinancé par l'ANRT et le CMTRA pendant 3 ans.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE

Le Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes œuvre depuis plus de 30 ans à la connaissance et à la valorisation des patrimoines musicaux. Il anime un réseau composé de bénévoles, de chercheur·ses, d'archivistes, d'artistes, d'enseignant·es et de professionnel·les de la culture au service des pratiques artistiques, de l'action culturelle, de la transmission et de la diffusion du spectacle vivant. Labellisé Ethnopôle en 2016 par le ministère de la Culture et accrédité au titre de la convention Unesco pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel, le CMTRA est également un pôle de médiation scientifique, de ressources documentaires et de recherches collaboratives sur le thème « Musiques, Territoires, Interculturalités ».

Le projet de l'Ethnopôle est conçu comme un espace intermédiaire permettant de tisser des voies communes de compréhension et d'action à partir de la multiplicité des manières de pratiquer et de raconter les cultures musicales urbaines et rurales d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi le CMTRA s'attache à inventorier, à comprendre et à faire entendre une diversité de pratiques culturelles tout en prônant une réactualisation constante de ce qui fait patrimoine dans une logique de mise en œuvre des droits culturels.

« Musiques, Territoires, Interculturalités »

Les missions d'Ethnopôle du CMTRA s'articulent autour d'un [projet scientifique et culturel](#) mettant en avant les termes suivants : « **Musiques** » valorise une diversité de musiques renvoyant librement aux catégories connues sous les termes « musiques traditionnelles », « musiques du monde », « musiques populaires », ou « musiques migrantes » ; « **Territoires** » met en avant les différentes échelles d'action du CMTRA en même temps que la prise en compte des dynamiques de représentations et d'ancrages territoriaux des musiques ; « **Interculturalités** » invite à prendre en considération les pratiques musicales et culturelles des personnes habitant ces territoires, révélant leur singularité sans essentialisation des cultures, reconnaissant les processus de rencontres et de transformations de celles-ci.

En tant qu'Ethnopôle, le CMTRA valorise le patrimoine régional immatériel à travers du collectage sonore auprès des habitant·es, de la numérisation et de la documentation d'archives existantes et non répertoriées. Il donne ainsi à entendre les archives sonores du territoire à travers des outils numériques collaboratifs, tels que [la plateforme INFRASONS](#), développée en partenariat avec l'AMTA, qui permet de repenser la cartographie régionale selon ses richesses sonores.

Le CMTRA édite également des livres-disques, les « Atlas Sonores » qui valorisent généralement un territoire et/ou une thématique de recherche. A titre d'exemple : [La Chorale intergalactique de Belleruche](#) (2021), donne à entendre 16 chansons recueillies auprès de personnes rencontrées sur le quartier Belleruche à Villefranche-sur-Saône, arrangées pour chorale, transmises et interprétées dans des écoles et le Conservatoire de la ville ; [Instruments voyageurs – Le monde sonne à nos portes](#) (2023), en partenariat avec l'ENM et Le Rize, retrace les récits de vie et les histoires des instruments de musique des villeurbannais-es, tissant des liens avec la nouvelle organologie (Hoosmanrad) et l'anthropologie de « la vie sociale des choses » (Appadurai)...

Le CMTRA continue à mener des projets pluriannuels alliant recherche (compréhension de différentes manières de fabriquer le monde à travers la musique et ses modalités de patrimonialisation) et action culturelle (participation des habitant-es d'un territoire à la vie artistique de celui-ci). Depuis 2022 et jusqu'en 2025, le CMTRA explore la construction sociale et culturelle des émotions qui émergent de l'écoute musicale dans [Super Tapages](#). Développant une approche sensible de l'écoute musicale, le projet fait écho à différentes recherches telles que les *Cultural Studies*, les théories de l'attachement (Hennion) ou « l'écologie sociale de l'oreille » (Pecqueux et Roueff). Le collectage acte ici que l'auditeur n'est jamais un simple réceptacle. Il valorise les attachements des personnes aux musiques, tout en révélant des contextes de partage, des liens d'appartenance et le potentiel expressif des choix musicaux. Dans ce cadre le CMTRA a développé un [jeu d'exploration musicale sensible « Moésique](#).

L'association organise également des [formations](#) pour les professionnel·les souhaitant mettre en œuvre des projets de territoire à travers le collectage sonore en même temps qu'une découverte des méthodes et questionnements de l'anthropologie. D'autres temps de rencontres et de réflexions sont également mis en place pour ouvrir des espaces de dialogue, de ressources et de créativité collective autour de la pluralité des patrimoines musicaux : [festival](#), [rencontres professionnelles](#), [journées d'étude](#), [expositions plurimédia](#)...

DOMAINES ET AXES DE RECHERCHE PROPOSÉS

Le CMTRA est particulièrement favorable à la pluralité des entrées disciplinaires dans ses thématiques de recherche. C'est pourquoi toutes les sciences humaines et sociales peuvent a priori trouver leur place dans son programme d'étude. La liste suivante est par conséquent indicative :

- Sciences historiques : histoire politique, sociale, culturelle et économique...
- Sciences de l'espace : géographie rurale, urbaine, sociale, culturelle et économique...
- Sciences sociales : sociologie, anthropologie/ethnologie, psychologie sociale, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences du langage, information-communication...
- Sciences des arts, lettres et littérature, musicologie, ethnomusicologie...

Même si les doctorats restent ancrés dans des disciplines universitaires, le CMTRA sera attentif à des propositions s'inscrivant dans une pluridisciplinarité. Le CMTRA est particulièrement intéressé par des projets de thèse qui s'inscrivent dans des démarches d'écritures alternatives en sciences sociales ou de recherche-création. Le projet de thèse devra être à la fois suffisamment précis pour que l'on puisse évaluer sa pertinence et sa faisabilité, tout en restant synthétique. De manière indicative, il pourra faire entre 5 et 10 pages (voir les détails du dossier complet à fournir ci-après).

Les candidat-es sont libres de proposer tout sujet de recherche, dès lors qu'il s'inscrit dans au moins un des champs de réflexion propres au CMTRA et qu'il concerne le territoire Rhône-alpin (ou qu'il inscrit le territoire Rhône-alpin dans une démarche comparative).

Celles-ci s'articulent autour de trois champs de réflexion principaux :

1/ Musiques et interculturalités : entre engagement et réflexivité

- **De quelles interculturalités parle-t-on ?** Comment penser l'interculturalité comme une dynamique collective plutôt qu'un état ? L'étude des pratiques musicales d'un territoire peut-elle nous aider à observer, décrire et accompagner les phénomènes de dialogue, de métissage mais aussi de conflit et d'évitement entre des individus, des collectifs ou des cultures tenus pour différents ?
- **De quelles musiques parle-t-on ?** Renouveler l'approche des musiques traditionnelles à partir d'une

démarche centrée sur les représentations qu'elles véhiculent, leurs évolutions esthétiques, leurs différents contextes d'expression, et sur les processus de déterritorialisation et de circulation des pratiques musicales dans un contexte mondialisé.

- **Représenter l'interculturalité ?** Comment mettre en mots, en images, en sons, en scènes, en expositions, ces musiques migrantes, en évitant d'assigner des personnes à des cultures homogènes, et des cultures à des territoires imperméables ?
- **Observer les ressorts de la traduction interculturelle ?** Comment participer à l'observation, à la compréhension et à l'accompagnement de ce qui se joue dans les dispositifs de transmission musicale ou les projets de création musicale interculturelle ?

2/ Patrimoines musicaux et territoires : ancrages et mobilités

- **Une démarche patrimoniale ?** Comment faire du patrimoine un outil non pas de préservation, mais d'invitation à la connaissance et à la reconnaissance des cultures d'un territoire telles que ses habitant-es les racontent et les pratiquent ? Comment le mobiliser comme une dynamique d'élaboration de récits partagés sur les territoires ?
- **Une musique et ses contextes.** Comment écouter et donner à entendre une musique en imbrication étroite avec les contextes culturels, politiques, familiaux, personnels, linguistiques et festifs qui la font exister ? Comment faire de cette démarche d'attention portée aux musiques dans ses contextes pluriels d'expression un outil d'accompagnement et de promotion de la diversité culturelle des territoires ?
- **Les musiques, un terrain privilégié pour les droits culturels ?** Comment faire de l'étude des pratiques musicales dans leur contexte un terrain de réflexion et d'engagement pour la prise en compte des droits culturels dans le champ des politiques publiques locales ?
- **Les musiques et les sons, outils de lecture des territoires ?** Par quels types d'attachement une musique est-elle associée à un ici, un ailleurs, un quartier, une ville ou un pays rural en particulier ? Comment peut-elle constituer un outil de lecture des mutations sociales, politiques et culturelles d'un territoire, et contribuer à son développement ?

3/ Frontières disciplinaires et interculturalités professionnelles

- **Démarches de collectage et enquêtes ethnographiques.** Il s'agit de réfléchir collectivement aux passerelles et aux complémentarités entre ces deux formes d'attention portées aux musiques, que l'on a tendance à différencier, voire à opposer. Comment créer les conditions d'un croisement créatif des regards de l'anthropologue, du collecteur, de l'artiste, de l'ingénieur du son ou de l'auditeur sur le terrain ?
- **Penser la fabrique des témoignages.** Quels sont les mécanismes, les enjeux, les écueils de la production de témoignages ? Comment donner à voir les opérations concrètes par lesquelles un récit de vie, une situation musicale deviennent des objets de création, des documents d'archive, et acquièrent une valeur de vérité et d'authenticité ?
- **Des ethnographies artistiques ?** Documentaires sonores ou audiovisuels, webdocumentaires, expositions multimédias mobilisent de plus en plus l'intérêt des chercheurs engagés dans des projets de restitutions sensibles des enquêtes ethnographiques. Quelles démarches innovantes existe-t-il en ce sens dans le champ musical, comment y prendre part et participer à leur développement ?
- **Pourquoi et comment valoriser les archives sonores et musicales ?** Comment faire des matériaux sonores ou audiovisuels saisis sur le terrain des objets parlants, réutilisables pour le plus grand nombre ? Faut-il tout conserver ? Quels outils existe-t-il aujourd'hui pour aider à une diffusion des archives sonores la plus « polyphonique » possible ?

FONCTIONS ET TÂCHES

Sous la co-responsabilité d'une part de son école doctorale, de son laboratoire de recherche et de son directeur·rice de thèse et d'autre part du Conseil d'Administration du CMTRA et de son Bureau et de la coordinatrice de la recherche, le ou la doctorant·e en CIFRE effectuera les missions suivantes, étroitement liées au sujet de sa thèse :

- Effectuer des recherches en vue de la rédaction d'une thèse de doctorat
 - Problématiser un sujet de recherche
 - Conception de formats et de méthodologies spécifiques
 - Recherches de terrain
 - Recherches bibliographiques
 - Rédaction
 - Conception et réalisation de formes de valorisation et restitution
 - Intégration de ces travaux de recherche à la médiation et programmation culturelle du CMTRA
 - Présentation de l'avancée des travaux de recherche auprès du Conseil scientifique et/ou à participer au conseil scientifique

- Participer aux activités du CMTRA en lien avec le travail de thèse :
 - Renforts ponctuels sur les missions des recherches, documentations, actions, médiation et/ou valorisation des projets pluriannuels de recherche-action ou des fonds d'archives du CMTRA,
 - Co-conception et co-organisation de temps de médiation scientifique (conférences musicales, tables rondes, journées d'études ou autres rencontres...)
 - Représentation des recherches en cours dans des réseaux scientifiques et professionnels
 - Alimentation des espaces de communication autour de ses sujets de recherche (blog hypothèse, site du CMTRA, site spécifique aux projets, Infrasons, Sons du mois...)

- Participer aux dynamiques transversales du CMTRA, partagées avec les autres membres de l'équipe
Accompagnement des réflexions et des orientations de développement du CMTRA, notamment du programme scientifique et culturel triennal, participation aux principaux événements organisés par l'association.

PROFILS SOUHAITÉS

Prérequis :

- Cursus diplômant (Master 2) en sciences humaines et sociales avec une note minimum de 14/20 au mémoire de master.

Compétences :

- Connaissance des méthodes d'enquête, de conduite d'entretien et de collectage
- Connaissance des musiques et danses traditionnelles et/ou du monde
- Appétence pour les projets d'éducation artistique et culturelle, de recherche-action
- Expériences dans le spectacle vivant et/ou dans l'associatif appréciées

Qualités :

- Capacité d'analyse et synthèse, maîtrise de l'expression écrite et orale
- Capacité à travailler en autonomie et intérêt pour les fonctionnements coopératifs
- Capacités relationnelles
- Rigueur

**Une disposition au travail en équipe est particulièrement requise, dans la mesure où le·a doctorant·e travaillera en collaboration avec tous les membres de l'équipe du CMTRA. Etant organisé en gestion collégiale, visant à un équilibre de partage des responsabilités entre les membres du bureau, les salariés, le CA, le CMTRA favorise la concertation et les modes de décision au consentement.*

CONDITIONS

Type de Contrat : Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) signé par le CMTRA et le laboratoire de recherche

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Durée : 3 ans

Rémunération : selon la réglementation en vigueur pour les contrats CIFRE

Lieu de travail : 46 cours du Docteur Jean Damidot, 69100 Villeurbanne

Possibilité de télétravail partiel

Permis B et véhicule personnel appréciés

CRITERES DE SELECTION

Le CMTRA mettra en place un comité de sélection issu principalement de son conseil scientifique.

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants :

- La qualité du projet de thèse (nouveau, originalité, faisabilité...),
- Sa pertinence au regard des problématiques propres au CMTRA-Ethnopôle « Musiques, territoires, interculturalité » et du territoire Rhône-alpin comme sujet d'études,
- La motivation du ou de la candidat·e à s'insérer au sein d'un équipement culturel pluriel.

Les candidat·es seront pré-sélectionné·es sur dossier puis elles ou ils seront auditionné·es lors d'un entretien au cours duquel la motivation et les compétences recherchées seront évaluées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidat·es doivent fournir les documents suivants :

- la fiche de candidature complétée
- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation
- une description du projet de thèse (25 000 caractères maximum, bibliographie comprise). Le projet fera état de son adéquation avec une ou plusieurs des problématiques travaillées au CMTRA-Ethnopôle
- une lettre de recommandation émanant du/de la directeur·rice de thèse pressenti·e
- une lettre de recommandation émanant du/de la directeur·rice de mémoire de master si différent·e
- Copie du diplôme de Master ou document signé par le directeur ou la directrice de mémoire attestant de la date prévisionnelle de soutenance

Les dossiers de candidature sont à envoyer à recherche@cmtra.org au plus tard le 1 septembre 2025 à minuit.

CALENDRIER

Date limite de remise des dossiers de candidature **le 1 septembre 2025 à minuit.**

Entretiens pour les candidats pré-sélectionnés **le mercredi 24 septembre.**

Recrutement en CDD par le CMTRA **en décembre 2025 ou janvier 2026.**

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

JULIE OLEKSIK

Coordinatrice de la recherche

recherche@cmtra.org

04 78 70 81 75

Le CMTRA

46 cours du docteur Jean Damidot

69100 Villeurbanne

04 78 70 81 75

communication@cmtra.org

<https://www.cmtra.org/>



FICHE DE CANDIDATURE OFFRE CIFRE 2026-2028

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

Courriel :

Université ou établissement d'enseignement supérieur envisagé pour la thèse :

.....

Adresse :

.....

Enseignant-e pressenti-e pour diriger la thèse :

.....

Résumé du sujet de thèse proposé par le-a candidat-e (800 signes espaces compris) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Discipline :

.....

Date :

Signature du-de la candidat-e :